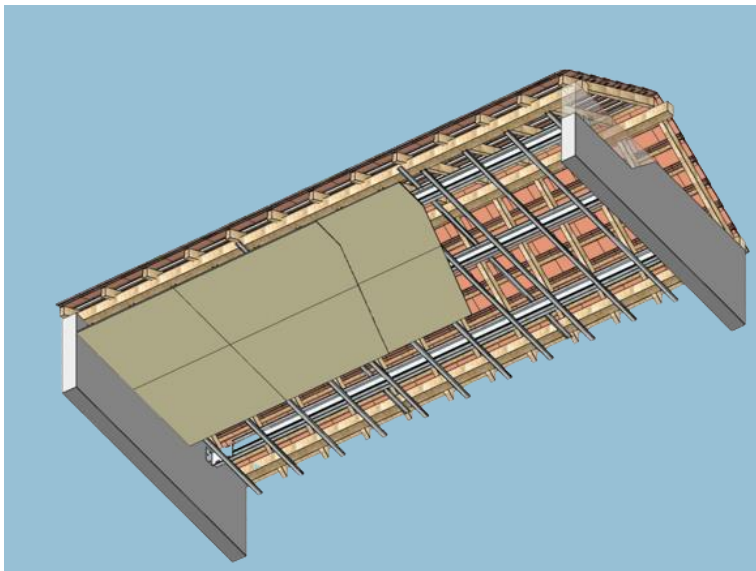

PLAFOND KNAUF METAL
R120 SOUS CHARPENTE BOIS
GH FUTUR
KNAUF 2KS25

Fiche Technique Système 2023-01

PLAFOND KNAUF METAL GH FUTUR, R120 SOUS CHARPENTE BOIS KNAUF 2KS25

D13.fr_PKM-CHARPENTE-BOIS_R120.fr_GH-FUTUR_2KS25

Description du système

Plafond KNAUF METAL GH FUTUR sous charpente bois constitué par assemblage de deux plaques de plâtre KNAUF KS25 vissée sur une ossature métallique Knauf.

Le système est composé de :

- Plaques KNAUF KS25.
- Profilés primaires GH FUTUR ou PK.
- Profilés secondaires MOB ou Oméga.
- Profilés anti-dévers MOB ou Oméga.
- Sabots.
- Laine de verre.
- Vis TTPC 3.5*35.
- Vis TTPC 3.5*70.
- Vis TRPF.

Documents de référence

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41.

Justificatif de résistance au feu :

- PV: EFR-16-000329 Ext. 17/1.

Domaine d'emploi

Les plafonds KNAUF METAL GH FUTUR sous charpente bois sont destinés à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf ou réhabilitation.
- Locaux intérieurs classés EA – EB – EB+ p.

Ce domaine d'emploi est valide pour les ouvrages suivants :

- Les bâtiments d'habitation de première, deuxième, troisième et quatrième famille.
- Les ERP de catégorie 1,2,3,4,5
- Les IGH.
- Les bâtiments soumis au code du travail.

PLAFOND KNAUF METAL GH FUTUR, R120 SOUS CHARPENTE BOIS KNAUF 2KS25

Caractéristiques techniques

Eléments constitutifs du système	
Parements	KS25
Nombre de peau	2
Ossature	GH FUTUR

Type de support	**Plancher entrevous béton**			
Classement de résistance au feu	R120			
Isolation	Avec			
Type d'isolant	Laine de verre			
Epaisseur isolant [mm]	100 à 400			
Lame d'air mini [mm]	200			
Entraxe profilé primaire [m] (E1)	0.90			
Entraxe profilé secondaire [m] (E2)	0.40			
Ossature primaire*	GH FUTUR sans plafond acoustique			
Profilé primaire	Portées [m] (P1)	Charge dans les sabots [daN]**	Portées [m] (P1)	Charge dans les sabots [daN]**
Profilé secondaire	MOB		Oméga	
1 B120150 – PK120*	3.70	132	3.85	137
1 B140150 – PK140*	4.20	150	4.35	156
1 B170150 – PK170*	4.90	177	5.10	184
1 B200150	5.65	205	5.80	210
2 B120150 – 2PK120*	4.60	173	4.80	181
2 B140150 – 2PK140*	5.25	200	5.40	205
2 B170150	6.10	235	6.25	241
2 A170150	6.30	246	6.45	252
2 B200150	6.95	271	7.10	277
2 A200200	7.95	329	8.10	335
2 A230150	8.00	319	8.15	325
Plaque	**1ère peau**			
Entraxe vissage sur profilés	150			
	2ère peau			
	300			

*Les profilés des systèmes présentant une portée maximale inférieure à 6,50m sont disponibles en stock. Les dimensions supérieures à 6,50m sont disponibles sur commande.

**Dimensionnement à l'ELU selon Eurocode : coefficient 1.35 pour charges fixes et 1.5 pour charges variables.

Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la règlementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre…). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

PLAFOND KNAUF METAL GH FUTUR, R120 SOUS CHARPENTE BOIS KNAUF 2KS25

Type de support	Plancher entrevous béton			
Classement de résistance au feu	R120			
Isolation	Avec			
Type d'isolant	Laine de verre			
Epaisseur isolant [mm]	100 à 400			
Lame d'air mini [mm]	200			
Entraxe profilé primaire [m] (E1)	0.90			
Entraxe profilé secondaire [m] (E2)	0.40			
Ossature primaire*	GH FUTUR avec plafond acoustique (10kg/m² max)			
Profilé primaire	Portées [m] (P1)	Charge dans les sabots [daN]**	Portées [m] (P1)	Charge dans les sabots [daN]**
Profilé secondaire	MOB		Oméga	
1 B120150 – PK120*	3.30	137	3.65	152
1 B140150 – PK140*	3.80	159	4.10	171
1 B170150 – PK170*	4.50	189	4.80	202
1 B200150	5.15	218	5.45	230
2 B120150 – 2PK120*	4.20	184	4.55	199
2 B140150 – 2PK140*	4.80	212	5.10	225
2 B170150	5.65	252	5.95	265
2 A170150	5.80	261	6.10	275
2 B200150	6.50	293	6.75	304
2 A200200	7.40	351	7.70	365
2 A230150	7.45	342	7.75	356
Plaque	**1ère peau**			
Entraxe vissage sur profilés	150			
	2ère peau			
	300			

*Les profilés des systèmes présentant une portée maximale inférieure à 6,50m sont disponibles en stock. Les dimensions supérieures à 6,50m sont disponibles sur commande.

**Dimensionnement à l'ELU selon Eurocode : coefficient 1.35 pour charges fixes et 1.5 pour charges variables.

Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la règlementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre…). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

Dispositions particulières de mise en œuvre	
Performance Feu :	**Schéma de calepinage type du système**
Performance acoustique :	**Non**
Autre :	**Non**

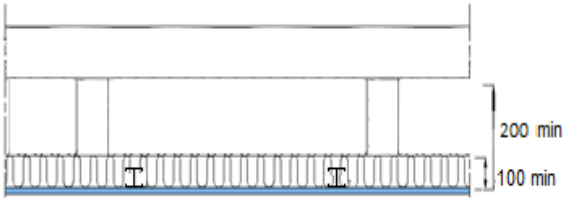

Lames d'air : cas avec isolant.

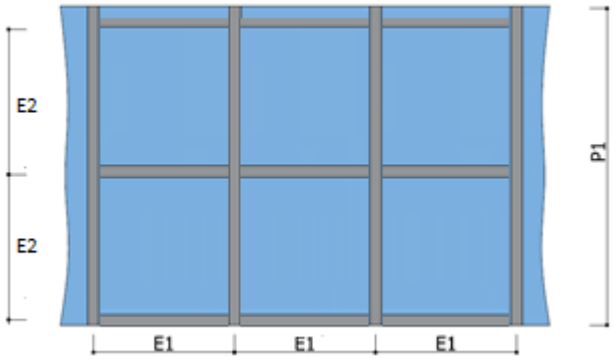

Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la règlementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre…). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.